

Ce que j'ai dit concernant ces trois matériaux de première importance est probablement aussi vrai des autres choses essentielles, mais ne nous concernent pas à proprement parler comme Institut des mines.

Voilà un cri d'alarme jeté par l'un des hommes les plus importants du pays. Cherchons un moyen de protéger autant que possible ce qui reste des animaux à fourrure sur ce vaste continent. Anciennement des troupeaux innombrables de bisons parcouraient les plaines. Où sont-ils aujourd'hui? Si vous n'avez pas les moyens d'aller dans le parc National pour voir un bison vivant, il vous faut aller au musée pour voir les spécimens. Que sont devenus les énormes troupeaux de phoques qui fréquentaient les côtes du Labrador et de Terre-Neuve tous les printemps? Massacrés jusqu'au dernier, ou tellement que la chasse au phoque a cessé de donner des profits. Considérez aussi les énormes ressources que nous fournissent les pêcheries de la Colombie-Britannique. En 1917, le gouvernement a cru nécessaire de nommer une commission dans le but de trouver le moyen de conserver un peu de saumon pour les générations à venir. Trois hommes ont été nommés, et ils ont fait une étude approfondie de la question. Quel a été leur rapport? Il y a cinq différentes sortes de saumons qui fréquentent les rivières de la Colombie-Britannique; inutile de les nommer. Les plus nombreux dans le temps étaient de l'espèce saumon à dos bleu "Sockeye" qui prend deux ans à devenir adulte. Il faut de deux à cinq ans aux petits saumons pour parvenir à leur pleine grosseur. Chose triste à dire, dès que ce poisson vient à frayer, il meurt. Que deviennent les pêcheries de la Colombie-Britannique? Chaque année elles deviennent de moins en moins importantes. La meilleure marque de saumon de la Colombie-Britannique a diminué de son maximum 78 pour 100 à moins de 18 pour 100.

Nos ressources s'épuisent, et Dieu sait que nous en avons besoin pour l'avenir, si nous voulons rencontrer nos obligations. Levons-nous et agissons. Essayons de sauver ce qui reste de nos ressources naturelles, et voyons à rencontrer nos obligations.

Le discours du trône a mentionné aussi que le Canada a été invité à participer au congrès du Travail établi par la Ligue des Nations. Une grande assemblée a été tenue à Washington, et deux délégués sont partis pour l'Europe. Cependant, par une malchance incompréhensible, ils sont arrivés trop tard, et ont manqué l'assemblée en France. Nous semblons être malheureux sous ce rapport depuis quelques années. En

L'hon. M. BOYER.

1914, il y eut une grande réunion de l'Institut international d'agriculture, à Rome, et nos délégués sont arrivés là huit jours après la clôture de la réunion. Nos délégués du travail sont arrivés une quinzaine de jours après la clôture de l'assemblée, et on leur a dit de rester en Angleterre pour étudier la question et faire rapport, afin de voir ce qui pourrait être fait en Canada dans le but d'améliorer la situation, et pour savoir si quelque chose de pratique pouvait résulter du grand mouvement des Fermiers qui se produisait dans tout le pays. Permettez-moi de lire, honorables messieurs, un mot d'avertissement venant des fermiers:

Pour le sens commun le plus juste sur ce sujet, il est probable que la déclaration du "Pennsylvania State Grange" est la plus convaincante qui ait été publiée jusqu'à présent. Elle fut approuvée par tous les fermiers présents à la convention de Philadelphie du 14 courant, et se lit comme suit:

"Le fermier n'est ni un objet de pitié, ni un homme qui demande la charité. Il ne demande pas de faveurs spéciales, ni une législation de classe. Il a pratiqué la loi de huit heures depuis qu'Adam a été chassé du Paradis terrestre, huit heures dans l'avant-midi et huit dans l'après-midi, et le reste du temps, il travaille encore. La Grange cherche "ce qu'il y a de mieux pour le plus grand nombre" et croit que ce principe pourrait aussi bien être suivi par les législateurs. Il n'est ni équitable ni juste pour notre congrès national d'édicter des lois pour quelques-uns au détriment de la masse du peuple. L'arbitrage est le seul moyen véritable et juste de régler les difficultés quand les parties ne peuvent s'entendre. Aucune législation ne devrait être édictée qui puisse tendre à créer des sentiments de classe ou contribuer à augmenter la séparation qui existe maintenant entre le capital et le travail.

"Le capital devrait être amené à comprendre qu'il ne peut rien sans le travail, et le travail devrait comprendre qu'il n'existerait pas sans le capital. Chacun est solitaire de l'autre. Le congrès devrait s'occuper d'édicter des lois qui puissent faire comprendre aux deux parties que "l'intérêt public prime l'intérêt privé"; et qu'il n'est pas permis d'arrêter la marche du progrès, même si le congrès devait s'emparer des chemins de fer et les exploiter jusqu'à ce qu'un règlement pacifique intervienne. Il est extrêmement dangereux pour le gouvernement même de tenter de fixer les gages ou d'établir le quantum des heures de travail, à moins que les heures ainsi fixées ne puissent s'appliquer à toutes les classes de travailleurs.

"Si la loi était appliquée à l'agriculture ou à la main-d'œuvre sur la ferme, ce serait un coup sérieux porté aux fermiers, car ils ne pourraient jamais parvenir à faire leur travail avec une journée de huit heures, et ils ne pourraient non plus payer un homme pour une journée de dix heures de travail, quand il ne travaille que huit heures."

Cette déclaration a été faite par la "Pennsylvania state Grange" et répétée dans la province de Québec durant la dernière session de la législature, lorsqu'une déléga-